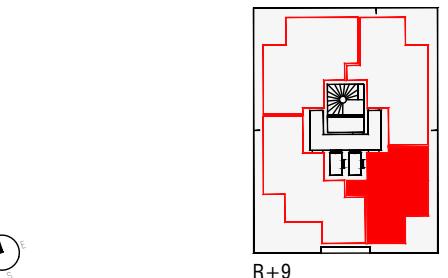




AAR^tpège

Ilot J

Quartier Archipel 2 Strasbourg Wacken



Niveau Typologie Logement
R+9 **T2** **2.09.3**

2.09.3	T2
Séjour /Cuisine	22.57
Chambre 1 (PMR)	12.13
sdE	4.36
Vc	2,37
Entrée	8,19
TOTAL SHAB	49.623
Terrasses	9,08
Coursives	7,88
TOTAL ESPACES EXTERIEURS	16.96

date d'édition : 23/06/2025

Indice : K



les promoteurs[®]

- D'AUJOURD'HUI -

oci anima

PF : porte-fenêtre BF : baie fixe All : allège VR : volet roulant LV : lave-vaisselle SL : sèche-linge HSP : hauteur
 F : fenêtre BC : baie coulissante OB : oscillo-battant BSO : brise soleil LL : lave-linge R : Réfrigérateur sous-plafond
 GT : gaine technique PV : pare-vue
 GTL : GT électrique TV : trappe de visite

Nota : le présent plan établi par l'architecte en fonction de l'avancement des études est susceptible de subir des adaptations et modifications pour répondre aux nécessités techniques, administratives ou induites par les études définitives d'exécution ou lors de la réalisation, notamment pour les dimensions libres, position des baies et équipements. Les surfaces données sont approximatives. Les retombées, soffites, emplacements des équipements sont représentés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art 4.1). L'isolation représentera se fera en fonction de l'étude thermique et des hypothèses retenues par le thermicien. Dans les pièces humides, les installations telles que LL, LV, F, etc... sont représentées pour définir un emplacement, la fourniture de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due. Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons techniques ou administratives peuvent être apportées au plan.